



DES PROPOSITIONS POUR RELANCER L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Le choix d'une véritable souveraineté économique dans un contexte mondialisé

Préambule

« Il n'existe pas de secteur de l'économie marchande française qui ne dépende pas directement d'un intrant en provenance de Chine » (OFCE, 19 mars 2020).

La crise du COVID-19 a fortement relancé le thème de la souveraineté économique. Mais un biais dangereux réside dans un raccourci rapide avec le concept de souveraineté nationale. Si le premier évoque des questions de relocalisation stratégique et de recherche d'indépendance stratégique, le second fait davantage appel à l'isolationnisme et au soulèvement de la conscience patriotique. Les prochains discours politiques sur le sujet et les décisions prises devront donc être précis pour éviter de réveiller les réflexes populistes et pour rappeler que la souveraineté prend ses racines dans la vision humaniste proposée par Jean-Jacques Rousseau dans son ouvrage « *le contrat social* ».

1. La situation

La crise du Covid-19 a rappelé l'importance des interdépendances productives, aussi appelées Chaînes de Valeur Mondiale (CVM). Baldwin et Tomiua (CEPR, Economics on the Time of Covid-19, 2020) soulignent ainsi un processus de contagion parallèle tout au long des CVM, tant par la rupture de la production que par celle de l'acheminement. Cette situation est d'autant plus remarquable que l'économie française dépend en grande partie de deux pôles géographiques : la province de Hubei où se situe la ville de Wuhan pour l'industrie automobile, les semi-conducteurs, les fibres d'optique et d'acier ; l'Italie pour une grande partie de l'industrie manufacturière.

Tableau 1 – Les 10 premières industries françaises en besoin direct d'intrants

	coef	Intrants chinois	coef	Intrants Italiens
#1	3,03	Textiles, Habillement et cuir	6,90	Textiles, Habillement
#2	2,42	Ordinateur, électr. et optique	4,59	Automobile
#3	2,40	Equipement électrique	3,42	Equipement électrique
#4	1,66	Automobile	3,37	Machines et équipements
#5	1,62	Autres équipements de transport	3,15	Métallurgie
#6	1,54	Meubles et autres	3,0	Papiers et cartons
#7	1,50	Machines et équipements	2,62	Produits métalliques
#8	1,10	Rép/instal de mach et équipements	2,49	Rép/instal de mach et équipements
#9	1,01	Papiers et cartons	2,43	Meubles et autres
#10	0,78	Bois, exclusion Meuble	2,40	Ordinateur, électr. et optique

Source : OFCE (2020)

Le tableau montre les taux de dépendance (part de production qui dépend des intrants chinois et italiens) selon les secteurs. L'industrie manufacturière concentre la majorité de la dépendance de l'économie française. Cette dépendance est d'ailleurs plus forte avec l'Italie qu'avec la Chine, ce qui nous indique que les chaînes de valeur de la production française, tout comme celles des autres pays européens y compris l'Allemagne, sont plus européennes que asiatiques. Mais en tout état de cause, la crise actuelle est ainsi un double choc pour la France.

2. Le problème

Les ruptures de chaîne sont principalement liées à la multinationalité des intervenants de la chaîne :

Exemple (source : OFCE) : si la production d'un produit nécessite 10 entrants dont 8 sont réalisés à l'étranger, il suffit qu'un de ces entrants soit réalisé en Chine pour que la chaîne de valeur soit interrompue. Il suffit aussi qu'un seul des 8 fournisseurs soit lui-même dépendant d'un fournisseur chinois pour que la chaîne soit interrompue ».

"Les ruptures de chaîne sont principalement liées à la multinationalité"

Cette problématique se présente aussi pour le secteur des services car s'ils sont réalisés sur le territoire, ils sont dépendants en 2ème ou 3ème ordre car leur prestation s'appuie toujours *in fine* sur des inputs manufacturiers dépendant eux-aussi d'intrants étrangers. La dépendance est encore plus forte pour des services mobilisant des intrants numériques.

On peut ainsi comprendre la crise actuelle par le prisme de la théorie du Butterfly Defect (How Globalization Creates Systemic Risks and What Do About It, Goldwin et Marianthason, 2014) qui explique qu'une mondialisation mal maîtrisée conduit à une dépendance en abîme. Le cas de l'industrie pharmaceutique est assez symptomatique : la Chine est le principal producteur des molécules de base et l'Inde, le principal producteur de médicaments. La propagation mondiale du virus pourrait ainsi, dans quelques semaines, largement réduire la distribution de médicaments dans le monde entier.

Cette dépendance ne touche pas seulement des activités de production en chaîne. Certains pays dont la production de ressources naturelles se réalise entièrement sur le territoire domestique (et donc non insérés dans une chaîne) sont également en phase critique : l'arrêt de la production chinoise qui absorbe 10% de la production de pétrole a mis à mal les pays producteurs et exportateurs de pétrole (Algérie, Iran Arabie Saoudite, Russie, Chili, ...).

"une mondialisation mal maîtrisée conduit à une dépendance en abîme"

3. Les solutions

Il n'y a pas un jour où un expert donne son avis sur les modalités de (re)construction de notre souveraineté. Les propos de Bruno Le Maire (JDD, 05/04/2020) sont restés flous : « *tous les instruments sont à notre disposition pour protéger nos entreprises stratégiques. Nous les utiliserons au moment opportun* ». Ces instruments, nous les connaissons plus ou moins :

Nationalisation par prise de participation dans le capital (durable ou temporaire) des principaux fleurons économiques et d'une partie de l'industrie pharmaceutique.	Ne règle pas les problèmes de trésorerie (« <i>Le groupe dispose d'une trésorerie de 6 milliards d'euros, mais nous aurons besoin rapidement d'un soutien financier</i> », (directrice générale d'Air France, Le Monde, 07/04/2020) et doit s'appuyer sur de véritables dispositifs de responsabilisation des dirigeants.
Élévation des barrières douanières pour freiner l'incitation à dilater la chaîne de valeur.	Son efficacité qui consisterait à rendre plus coûteuses les délocalisations ne peut se faire qu'au niveau européen. Il faut faire attention aux contreparties : devenir moins dépendant des autres, c'est aussi rendre les autres moins dépendants de nous. Quid des activités immatérielles insensibles aux barrières douanières ou aux coûts de transport ?
Incitation par des aides financières publiques.	Entre 2005 et 2014, seulement 6% des entreprises ayant relocalisé avaient utilisé des aides publiques.
Relocalisations	Déjà en cours, à l'instar de l'automobile où il n'y a pas d'obstacles techniques à la robotisation. Mais dans d'autres secteurs manufacturiers, les robots ne sont pas capables de manipuler des matières souples (textile/habillement) : la part du coût la main d'œuvre dans l'assemblage étant d'environ 70%, il apparaît plus intéressant de continuer à délocaliser. Dans le secteur pharmaceutique, il faudra subventionner les différentiels de coûts : les laboratoires ont tendance à minimiser les coûts de fabrication des molécules par la délocalisation, au risque de rupture d'approvisionnement, en partie pour financer leurs dépenses de R&D. Enfin, les compétences ne sont pas toujours présentes sur le territoire domestique et le temps de l'acquisition peut être long.

En tenant compte de ces éléments, on peut imaginer plusieurs scénarios au niveau macro :

1/ Pour certains secteurs, la dépendance économique dépendra de la capacité qu'auront les entreprises de substituer d'autres fournisseurs. Dans une version optimiste avec une paralysie temporaire, on peut imaginer que les fournisseurs italiens soient plus facilement remplacés au niveau européen, les natures de spécialisation y étant comparables. Mais la recherche de nouveaux fournisseurs peut créer un nouvel éclatement de la chaîne de production (le fabricant de vêtements de sport Asics délocalise de la Chine vers le Vietnam, nonobstant la propagation de la pandémie).

2/ Sanctuariser des secteurs jugés indispensables (sécurité & cyber-sécurité, santé, agro-alimentaire...) est un acte politique fort mais demeure aussi un leurre économique potentiel (OFCE, avril 2020) : faut-il défendre le pouvoir de produire avec un coût complet prohibitif ou défendre le pouvoir d'achat en allouant ses facteurs de production vers des filières réalisables dans des coûts raisonnables ?

3/ Un éventuel changement de consommation post-covid entraînerait la suppression des avantages comparatifs des pays à faible revenu et donc la dépendance vis-à-vis d'eux : développement de la robotique, de l'IA, livraison rapide de produits de plus en plus personnalisés, volonté de consommer « local ».

4. Les propositions

Proposition 1

Développer l'économie locale en étendant les zones franches dans les villes moyennes afin de favoriser la relocalisation d'industries stratégiques : développer des systèmes réellement incitatifs pour la relocalisation avec une politique fiscale cohérente (abattements fiscaux).

Proposition 2

Renforcer le pouvoir des régions et des chambres consulaires pour la relocalisation des activités stratégiques ou celles en faveur de la transition écologique.

Proposition 3

Rediriger l'épargne vers des projets territoriaux en renforçant le rôle des banques régionales mutualistes régionales et le développement des fonds d'investissement de proximité (FIP).

Proposition 4

Création d'un fonds de garantie régional financé par l'ensemble des entreprises à destination des PME et des TPE.

Avertissement

*Les travaux de l'Institut Sofos sont des études de fond accompagnées de propositions apolitiques qui peuvent être affinées ou amenées à évoluer le cas échéant.
Les études publiées sont à prendre dans leur ensemble et ne peuvent être résumées par des extraits.*

Les propositions présentées ne sont pas à considérer comme des revendications ou des exigences. Elles doivent permettre d'ouvrir le débat et contribuer à la réflexion et aux travaux nécessaires à la mise en œuvre d'une nouvelle politique économique, sociale et solidaire.